



Municipales 2026 : la confiance dans la démocratie locale en question

Olivia Leboyer,
docteur en science politique et
enseignante à Sciences Po Paris

Être élu local constitue une mission passionnante, qui relève de la vocation. Sans statut suffisamment défini, cela peut relever aussi d'un sacerdoce, l'investissement et l'énergie requis étant considérables. Le baromètre sur la confiance 2026 du CEVIPOF (Sciences Po) est édifiant : seuls 20% des sondés estiment que le personnel politique essaie de tenir ses promesses, les mots qui viennent spontanément pour évoquer le politique sont « méfiance », « dégoût », « ennui », seuls 15% ont confiance dans les partis.

En revanche, les élus locaux, en prise directe avec le quotidien, suscitent encore de la confiance : 58% ont confiance dans le conseil municipal, 49% dans les conseillers départementaux, 46% dans les conseillers régionaux (contre 17% dans le gouvernement). Se trouver « à portée d'engueulade », être abordable dans la rue, connu de tous les habitants, entretiendrait le lien. Renouer avec la confiance, retisser le dialogue est impératif dans une société de plus en plus fracturée.

Faisons un saut dans le temps pour mieux saisir notre présent : dans l'Antiquité, on était un citoyen avant d'être un individu. L'élu local devait faire montre de vertus essentielles, comme l'honnêteté, l'art de la délibération et du compromis et s'engageait directement au niveau local. C'est le terme romain « *municipes* » qui a donné « les municipales ». La Grèce et Rome offraient deux modèles distincts : les Grecs privilégiaient la proximité et la rotation des

élus, qui ne devaient pas concentrer trop de pouvoir, là où Rome sacralisait davantage l'élu, que l'on n'avait pas même le droit de toucher. On voit combien, aujourd'hui, l'ambivalence sur la distance ou la proximité entre élus et citoyens demeure vive.

Le sentiment de confiance repose bien sur cette ambivalence et possède une part irréductible de mystère. La confiance vient du latin *fides*, et comporte une dose de foi. Selon la définition du sociologue Niklas Luhmann, la dimension coexiste avec la dimension du *trust* – raisonnée, qui tient de la décision. Dans *Die Praxis des Vertrauens*¹, le sociologue allemand Martin Hartmann définit la confiance comme une véritable *praxis*, qui existe et se développe dans l'acte de confiance en tant que tel, conçu comme une épreuve. Où la confiance n'a pas une valeur en tant que telle, mais bien dans la *praxis* selon laquelle la relation de confiance s'élabore. Hartmann ne se représente pas la confiance comme une simple émotion mais propose de la saisir dans sa complexité. Aussi remonte-t-il aux pensées de Hobbes, Locke ou Adam Smith, ainsi qu'à la *fides* romaine, pour saisir les racines d'une disposition d'esprit aussi fascinante qu'étrange. L'introduction de l'ouvrage s'ouvre sur un conte pour enfants, noir et ambigu, pour souligner qu'il s'agit de comprendre la part de mystère de la confiance, qui implique son envers, la défiance.

La France est une mosaïque de petites villes. Seules 1000 villes comptent plus de 10000 habitants. Dans les baromètres de la confiance (du CEVIPOF, ou dans les

¹ Martin Hartmann, *Die Praxis des Vertrauens*, Suhrkamp Taschenbuch Wissenschaft, 2011.



enquêtes de l'IFOP), le maire demeure l'acteur de confiance, avec 50 points de plus que le président de la République. Il est l' élu qui écoute, qui comprend. Mais il semble que la situation ait changé : les citoyens sont nettement plus inquiets qu'avant, le contexte international joue, créant un climat de forte incertitude. L'interdiction du cumul des mandats a modifié le rapport des élus à la population, accentuant la distance. Un certain nombre de notables ne se dirigent plus vers le mandat de maire. Les médecins, notaires, ces professions de notables qui « fournissaient du maire » sont plus réticentes aujourd'hui à s'engager dans des mandats de plus en plus exigeants. Pour les catégories moins aisées, l'engagement est difficile, car la rémunération est très basse. Pour autant, ceux qui se présentent le font toujours par passion.

Dans leur récent ouvrage, *L'écharpe et les tempêtes*², Frédéric Dabi et Brice Soccol, identifient, pour les municipales 2026, trois enjeux dominants du vote :

- L'insécurité (avec notamment le narcotrafic)
- La santé, l'accès aux soins
- Les finances et la dette

Or, ce sont trois enjeux régaliens, mais qui ne sont pas traités et résolus au niveau national. Les citoyens semblent placer sur la figure du maire des attentes supplémentaires. Comme s'il demeurait l'un des derniers bastions où placer leurs espoirs. Y aurait-il là un excès de confiance ? Les citoyens sont parfois insuffisamment informés des pouvoirs et domaines d'intervention du maire.

Publiée lundi 16 février 2026, la dernière édition du Baromètre de la démocratie locale pose une question pertinente : « Et si nos communes étaient en partie

responsables de la crise démocratique ? » Cette étude repose sur les témoignages de 900 élus communaux, tous d'opposition dans leur commune, et de toutes tendances politiques. Un maire peut ainsi gouverner en ignorant son opposition avec 80% des conseillers municipaux, après n'avoir recueilli que 30% des suffrages au second tour. Cette prime majoritaire sera étendue, à partir de ces élections de 2026, aux communes de moins de 1000 habitants - alors que, dans le même temps, elle est ramenée de 50% à 25% à Paris, Marseille et Lyon par la loi PLM. N'y a-t-il pas là un manque de cohérence ? Le statut de l' élu de l'opposition mériterait également d'être reconsidéré.

La nouvelle loi PLM, qui vise à rééquilibrer les suffrages dans ces grandes villes, va connaître pour ce scrutin municipal sa première application. Les électeurs ont-ils été suffisamment informés en amont ? Rien n'est moins sûr. Les campagnes à Paris, Lyon et Marseille, à la différence des précédentes élections municipales, se focalisent à l'excès sur l'élection du maire, au détriment des campagnes de chaque arrondissement.

La tendance des campagnes municipales à favoriser le *storytelling*, à multiplier les vidéos TikTok, peut se révéler dangereuse. Certes, il ne faut pas se contenter de présenter un programme chiffré. Proposer un récit est indispensable, mais cela ne doit pas se réduire à des caricatures ou à des séquences sensationnalistes. Ce type de communication, habituel lors d'élections nationales, pourrait, utilisé au niveau local, contribuer à creuser la défiance. Les élections municipales devraient, encore plus que les autres, constituer un moment de rencontre et d'échanges autour d'enjeux précis, sur un mode plus horizontal.

² Frédéric Dabi et Brice Soccol, *L'écharpe et les tempêtes : face aux maires, la défiance inattendue*, L'Aube, 2025.